

**Pôle Education
Patrimoine et Habitat**

**Direction de l'Habitat
et du Cadre de Vie**

MONSIEUR PASCAL PIGOT
PRESIDENT
MOND'ARVERNE COMMUNAUTE
ZA LE PRA DE SERRE
63 960 VEYRE-MONTON

Affaire suivie par Anne-Marie REILLES
Chargée de mission observatoire et planification
☎ : 04 73 42 76 84
✉ : anne-marie.reilles@puy-de-dome.fr

Clermont-Ferrand, le **18 NOV 2024**

Objet : Avis modification simplifiée n°2
du Plan Local d'Urbanisme de Saint Maurice

Monsieur le Président,

Par la présente, je fais suite à votre sollicitation pour connaître l'avis du Département concernant votre projet de modification simplifiée n°2 du plan local d'urbanisme de Saint-Maurice.

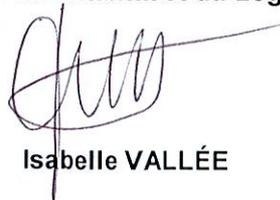
En tant que personne publique associée aux documents de planification, le Département est vigilant au projet de développement des territoires, permettant à la fois l'accueil de tous les publics, l'attractivité des centres bourgs mais également la protection de la biodiversité et des milieux humides.

A la suite de l'analyse de l'ensemble des documents présentés dans le cadre de cette modification simplifiée, j'ai le plaisir de vous indiquer que la commission urbanisme du 21 octobre 2024 a donné un avis favorable.

Dans le cadre de notre travail collaboratif, nos différents services restent mobilisés pour vous accompagner dans la mise en œuvre de vos projets et études.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, à l'expression de mes salutations distinguées.

**La Vice-présidente du Conseil départemental
en charge de l'Habitat et du Logement,**



Isabelle VALLÉE